

Revendications pour l'accompagnement des élèves EANA et des dispositifs UPE2A/NSA

Dans l'académie de Toulouse, les dispositifs UPE2A et NSA restent largement **sous-dotés** face à l'augmentation du nombre d'élèves allophones. Souvent **saturés**, ils laissent de nombreux **élèves sans affectation** pendant des semaines, voire des mois. L'accompagnement, limité à un an, ne prend pas en compte les besoins réels des élèves, et l'inclusion en classe ordinaire se fait trop souvent **sans les moyens pédagogiques et humains nécessaires**.

Nous exigeons des moyens à la hauteur : pour améliorer les conditions de travail des enseignant·e·s et garantir un accompagnement digne et efficace des élèves allophones.

Ces revendications s'appuient sur:

- la **Circulaire n°2012-141 du 2 octobre 2012**, qui réaffirme les principes de scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés.
- les préconisations de l'étude universitaire **EVASCOL (2019)** sur les EANA et EFIV.

1. Statut des enseignants et conditions de travail

- **Reconnaissance spécifique du rôle de coordinateur UPE2A/NSA (titulaire et contractuel):**
 - une **décharge de service** pour la coordination.
 - une **rémunération adaptée**: doubler la NBI et l'attribuer de manière systématique dès septembre.
- **Formation initiale et continue des enseignants**, tant des UPE2A/NSA que des classes ordinaires, et maintien des **Groupes d'Analyse des Pratiques (GAP)** pour les enseignants des UPE2A, afin de favoriser l'échange de bonnes pratiques et le soutien mutuel.
- **Salle attribuée au dispositif UPE2A/NSA.**

2. Amélioration du dispositif UPE2A

- **Effectifs limités à 15 élèves maximum** pour garantir un suivi individualisé et éviter la surcharge des dispositifs UPE2A/NSA.
- **Augmentation du nombre de dispositifs UPE2A/NSA dans l'académie.**
- **Augmentation du nombre d'heures de Français Langue Seconde en UPE2A** à 18 heures hebdomadaires afin de faciliter l'inclusion des élèves et de respecter un enseignement du FLS de «12 heures minimum dans le second degré » (Circulaire 2012-141, point 2.2).
- **Flexibilité dans le parcours d'accueil dans le dispositif UPE2A:** permettre aux élèves rencontrant des difficultés particulières de bénéficier d'une deuxième année dans le dispositif. (Circulaire 2012-141, point 2.2).
- **Prolongation de l'accompagnement** : mettre en place 2 à 3 heures de renforcement en FLS après la sortie du dispositif, intégrées dans la DGH.
- **Enseignement de deux disciplines dédiées au EANA:** généralisation de l'enseignement de « deux disciplines autres que le français (les mathématiques et une langue vivante étrangère de préférence) » (cf. Circulaire 2012-141, point 2.2), en complément des 12 heures de FLS.

3. Cohérence et suivi du parcours scolaire des élèves allophones

- **Continuité de la prise en charge après le dispositif UPE2A/NSA :**
 - Mise en place d'**aides spécifiques** (dictionnaire, tiers-temps, etc.)
 - Prise en compte du temps long d'**appropriation du français** (3 à 7 ans – EVASCOL).
- **Aménagements aux examens :**
 - Utilisation du **dictionnaire**.
 - **Tiers-temps** automatique pour les EANA.
- **Reconnaissance de la langue première au titre de la LVB :** valorisation du plurilinguisme des élèves (socle commun et examens).
- **Transmission fluide du dossier scolaire des élèves allophones entre établissements.**
- **Orientation des élèves allophones :** attribution de bonifications, y compris après leur passage en UPE2A/NSA et après l'année de seconde, afin que les difficultés liées à la maîtrise de la langue ne soient pas un frein à une orientation choisie (Circulaire 2012-141, point 2.3).
- **Aménagement de scolarité en lycée :** étendre la possibilité d'effectuer l'année de première en deux ans à tous les EANA arrivés depuis moins de 4 ans révolus.

4. Conditions d'accueil et accompagnement des familles:

- **Accueil harmonisé et rapide :**
 - généraliser les **cellules d'accueil**, avec des spécialistes de l'orientation et du FLS.
 - **réduire les délais** entre arrivée et scolarisation.
 - possibilité de réorienter les élèves après une période dans les dispositifs.
- **Interprètes et médiateurs culturels**, pris en charge au niveau académique.
- **Inclusion du dispositif (UPE2A/NSA et OEPRE) dans le projet d'établissement** et mise en place d'un **protocole d'accueil** des élèves EANA impliquant tous les personnels.

5. Accompagnement et bien-être des élèves allophones :

- **Suivi des élèves en situation de handicap :**
 - **faciliter le parcours de soins** des élèves allophones en situation de handicap.
 - mise en place d'un **accompagnement spécifique** en attente de l'évaluation MDPH.
 - reconnaissance des **dossiers médicaux** établis dans les pays d'origine.
- **Recrutement d'AESH spécialement formés pour travailler avec des élèves allophones.**
- **Mise en place d'un suivi psychologique** pour les élèves ayant vécu des parcours migratoires difficiles.
- **Assistants pédagogiques** dans les dispositifs UPE2A/NSA pour les élèves à besoins multiples.



Document élaboré suite à la journée d'étude et au groupe de travail sur la scolarisation des élèves allophones, organisés par la **CGT Educ'action** le 25 et 27 mars 2025.